



Mandelieu
La Napoule
CÔTE D'AZUR

COMPTRE-RENDU REUNION PUBLIQUE

4 mai 2016

PLU
Plan Local d'Urbanisme

Introduction

Présentation

Dans le cadre de la révision du PLU de la ville de Mandelieu La Napoule, deux réunions publiques ont été organisées le 28 avril à La Napoule et le 4 mai 2016 au Capitou.

Cette rencontre a réuni les habitants, les membres d'associations et des conseils syndicaux ainsi que les élus et techniciens municipaux. La mobilisation s'est faite par invitation ainsi que par voie de presse et affichage.

La réunion a eu pour objectif d'informer les Mandolociens-Napoulois et de les faire débattre avec l'équipe municipale sur les grands principes règlementaires du futur PLU avant son arrêt et l'enquête publique prévus dans les mois à venir.

Déroulement

Les ateliers se sont déroulés de la façon suivante :

- Une introduction par M. le Maire et Jean Passero, élu adjoint à l'urbanisme ;
- Une présentation de la traduction règlementaire en lien avec les grands axes du PADD par Julien Bertrand, Citadia conseil ;
- Une session de questions / réponses avec les personnes présentes.

Réunion publique

Lors de la réunion, les habitants ont pu poser leurs questions aux représentants municipaux. Les sujets suivants ont été abordés :

- Les risques et implications d'une possible crue tri-centennale de la Siagne ;
- La construction des logements sociaux. Où et comment vont être réalisés les 2 177 logements prévus ?
- Le ruissellement des eaux qui demeure un problème important pour les espaces collinaires ;
- La question de la révision du PPRIF notamment pour le secteur du Capitou ;
- La question de la mise en sécurité des locaux techniques existants en souterrain dans les résidences du Capitou ;
- Le devenir des réseaux obsolètes de la rue de la Siagne ;
- L'enjeu de l'accès à la plage du port de la Rague alors même que le parking y est interdit. Comment aménager cet espace pour une meilleure accessibilité ?
- Le matériel aérien obsolète d'EDF sur les collines des Termes ;
- La question de la rénovation des trottoirs du centre-ville de Mandelieu ;
- L'enjeu de la création des 3 immeubles dans le centre-ville et du déplacement de la Poste ;
- La nécessaire mise en place de protections pour mieux gérer les ruisseaux liés aux eaux de pluie ;
- L'avenir de l'îlot de Wybrecht ;
- La question des autorisations données par l'ABF pour la construction de maisons californiennes, s'intégrant parfois difficilement dans leur environnement ;
- L'enjeu des nuisances sonores dans le collinaire du fait du passage de l'A8 ;
- L'enjeu de la création de 2 bassins de rétention vers l'avenue du Général Garbay.